

Promouvoir la compétitivité de l'économie nationale

Afin de pouvoir assurer une croissance économique durable et de permettre ainsi de pérenniser les systèmes de sécurité sociale et de financer le progrès social, il importe en effet d'améliorer constamment l'attractivité et la compétitivité de l'économie luxembourgeoise par la mise en place d'un environnement législatif et réglementaire favorable. Tel a été un message-clé formulé lors d'une conférence de presse en date du 5 juillet dernier par l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL).

L'UEL a identifié, sur base du rapport du Professeur Fontagné, une vingtaine d'indicateurs qui lui semblent les plus pertinents et les mieux appropriés pour traduire la situation compétitive du Luxembourg. A l'aide de ces indicateurs, qui sont mis à jour annuellement, l'UEL analyse la situation compétitive de l'économie nationale et propose un certain nombre des mesures concrètes visant à améliorer la compétitivité de l'économie nationale.

En ce qui concerne les indicateurs de performance macro-économique, il importe de soulever les principaux agrégats qui contribuent à une dégradation de la compétitivité. Il s'agit en l'occurrence du taux d'inflation qui ne cesse de croître et qui porte préjudice à la croissance économique du pays. En 2007, la France, la Belgique et l'Allemagne ont enregistré une augmentation des prix inférieure de 0,4 à 1,1 points de pourcentage par rapport au Luxembourg. Le taux d'inflation au Luxembourg qui est de 2,7% en 2007 se situe ainsi au-dessus de la moyenne UE qui s'élève à 2,3%. Le différentiel d'inflation élevé avec les pays voisins et principaux

partenaires économiques, demeure un véritable problème et continue d'entraîner une diminution de la compétitivité de l'économie nationale.

Un autre indicateur qu'il importe de soulever est celui du taux de chômage qui, malgré une forte création d'emploi (+3,7% en 2006), ne parvient pas à réduire le chômage de façon significative. Dans la mesure où l'évolution du taux de chômage semble déconnectée de l'évolution de la conjoncture économique, il apparaît clairement que le niveau du taux de chômage repose sur des facteurs essentiellement structurels tels qu'une inadéquation entre les qualifications des chômeurs résidents et les besoins de l'économie nationale. Par ailleurs, la dette sociale cachée du système de pension basé sur la répartition des charges constitue à terme une tare pour les finances publiques.

Au niveau des indicateurs de compétitivité-coût/prix, il ressort que l'évolution de la productivité globale des facteurs s'est certes améliorée par rapport à 2006, mais le Luxembourg n'occupe que le 12^e rang au niveau de l'UE-15. Sur la période 2000-2007, cet indicateur connaît une évolution défavorable de l'ordre de -0,4%. Il est constant qu'un environnement fiscal favorable constitue également un élément clé pour améliorer l'attractivité du site luxembourgeois. Or, la perte de compétitivité est flagrante au niveau des taux d'imposition notamment en raison des réformes fiscales mises en place dans les anciens Etats membres et par une politique des taux bas menée dans les nouveaux Etats membres.

Finalement, dans le cadre de l'observation de l'évolution des indicateurs structurels, l'UEL a intégré pour la première fois un indicateur portant sur les transferts sociaux. En effet, d'après les données d'Eurostat et de l'IGSS pour l'année 2005, il ressort clairement que le Luxembourg occupe le premier rang en matière de transferts sociaux. Une politique sociale plus sélective est de rigueur dans un environnement où la soutenabilité à terme des finances publiques luxembourgeoises n'est nullement garantie à l'heure actuelle.

Photo: Luxemburger Wort / Guy Jallay



Au milieu, Michel Wurth, président de l'UEL et vice-président Fedil